

SERMON POUR LE DIMANCHE DU PUBLICAIN ET DU PHARISIEN

«Et je vous affirme que celui-ci s'en alla dans sa maison justifié mieux que l'autre» (Luc 17,14)

(Quatrième dimanche avant le Grand Carême)

et le jour de la commémoration du saint évêque Alexis

prononcé le 12 février 1850

La parabole du Publicain et du Pharisien, que nous avons entendue aujourd'hui dans la lecture de l'Évangile, le Christ Sauveur la termine par là, que le Pharisien s'en retourna dans sa maison comme condamné, ou non justifié, et le publicain comme justifié. Celui-ci s'en alla dans sa maison justifié mieux que l'autre.

Mais est-ce qu'ils avaient été devant un tribunal ? Est-ce qu'ils avaient été, soumis à un jugement ? - Ils avaient été au Temple. Ils avaient prié.

De là s'ouvre sur le temple et sur la prière un aspect que tous, probablement, ne remarquent pas assez et ne prennent pas assez en considération. En entrant dans le temple, en commençant la prière, nous nous considérons avant tout comme des solliciteurs, et nous considérons Dieu comme le Dispensateur de tous les biens. Cela est juste; mais ce n'est pas tout. La parole de Jésus Christ montre que le temple, en étant la maison de prière, est en même temps aussi le tribunal de Dieu. Tu pries; or, le Juge invisible ne fait pas attention seulement à tes paroles, mais aussi aux pensées et aux sentiments de ton coeur, et Il exerce sur toi un juste jugement. Tu termines la prière, et tu t'en vas ou justifié ou non justifié, ou même condamné. Le Prophète a dit de quelqu'un : *Que sa prière lui soit imputée à péché* (Ps 108,7). Il est évident qu'il y a quelqu'un sur qui s'accomplit cette parole : car les Prophètes ne disent pas un mot en l'air.

Ainsi donc, nous qui prions, il nous faut nous inquiéter d'éviter la condamnation, d'atteindre à la justification. Pour cela, considérons comment le Publicain parvint à la justification, comment le Pharisien n'y parvint pas,

Toi, si habile et si fervent dans la prière, saint, évêque Alexis ! ombrage de ta bénédiction les esprits et les coeurs de ceux qui apprennent la prière, afin que notre parole ne s'écarte pas de la parole de Jésus Christ, afin que nos auditeurs comprennent intérieurement plus que n'exprimera notre faible parole extérieure.

Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : *Mon Dieu, je Te rends grâces. Il semble que ce ne soit pas là une mauvaise prière.*

Le pharisien prie en lui-même, c'est-à-dire inférieurement, mentalement, de coeur : c'est mieux que ne font quelques-uns d'entre nous dont la bouche prononce la prière tandis que leur coeur ne la sent pas et que leur pensée s'en écarte souvent vers des objets étrangers, ou qui entendent la lecture et le chant de l'Église de l'oreille du corps, mais n'ouvrent pas, par une attention profonde, l'ouïe intérieure, et ne sont pas animés de l'esprit de prière. Avec de pareilles dispositions, nous avons à craindre de rester plus éloignés de la justification que le Pharisien qui ne fut pas justifié.

Le pharisien rend grâces à Dieu : c'est encore mieux que ne font quelques-uns d'entre nous qui, dans la prière, pensent, plus à ce dont ils ont besoin qu'à ce qui est agréable à Dieu; qui, comme des enfants avides de l'héritage paternel, et non d'amour, viennent dans la maison du Père céleste pour demander le nécessaire et le superflu, l'utile et l'inutile, et non pour contempler ses Perfections, pour confesser sa Sagesse, sa Bonté, sa Providence, son Secours, ses Bienfaits, pour goûter son Amour et sa Grâce et Lui apporter leur amour, leur reconnaissance, leurs louanges et leur glorification.

Le Pharisien est un homme qui n'est ni sans dévotion ni sans bonnes oeuvres. Je jeûne, dit-il, deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède. Jeûner deux fois la semaine, la loi de l'Église de l'Ancien Testament ne le prescrivait pas; c'était un jeûne introduit par une tradition particulière, et, adopté volontairement par les pharisiens : d'où l'on peut conclure qu'il observait d'autant plus exactement, les jeûnes légaux. Donner la dîme, c'est-à-dire la dixième partie du troupeau, des productions de la terre, du revenu annuel, au Temple, à ses serviteurs et aux pauvres, la loi le prescrivait sans être du reste exécutée avec exactitude dans les derniers temps de l'Église de l'Ancien Testament : le Pharisien, qui donnait la dîme de tout son bien, était assurément un zéléteur de la loi supérieur à beaucoup d'autres, et, il est impossible de n'en pas convenir, supérieur à quelques-uns d'entre nous qui, non seulement ne s'imposent pas

des jeûnes volontaires, mais ou violent manifestement même les jeûnes établis par l'Église, ou les accomplissent négligemment, en imaginant un jeûne plus luxueux que les jours gras; - qui, non seulement ne mettent pas de côté la dixième partie de leurs biens pour l'Église et ses serviteurs, et pour les pauvres, mais n'en donnent dans ce but, qu'une faible partie, avec peine, comme un tribut forcé, et non avec joie, comme une offrande à Dieu. Je le repère : il est à craindre que nous ne restions plus éloignés de la justification que le Pharisien qui ne fut pas justifié.

Mais comment donc ne fut-il pas justifié ? - Vous allez le voir à l'instant. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : *Mon Dieu, je Te rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres hommes.* En apparence, il loue Dieu; mais en réalité, il s'exalte lui-même. La louange de Dieu ne fait que lui servir de moyen pour exprimer combien il est content en lui-même d'être meilleur que les autres. Par là, il n'est pas difficile de comprendre si sa prière peut être agréable à Dieu : c'est un encensoir duquel s'élève, non le parfum de la piété et de la componction, mais la puanteur de l'orgueil et de la vanité. Il est facile de comprendre pourquoi il ne peut pas être justifié : en se proclamant meilleur que les autres et, sans défauts, non seulement il dit ce qu'il ne sait pas, comme ne voyant pas le fond de son cœur, mais il dit évidemment une fausseté : car l'Apôtre, qui connaît mieux que lui la vertu atteste que, *si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.* (1 Jn 1,8).

Apprenons par là, mes frères, soit, en général, à n'avoir pas une haute opinion de nous-mêmes, soit, en particulier, à ne pas faire de trop grands raisonnements dans notre prière. Qu'as-tu à te complaire dans tes insignifiantes vertus, quand tu as à contempler les perfections infinies de Dieu ? Qu'as-tu à te vanter toi-même, quand il te faut glorifier Dieu ? Si tu te délectes de toi-même, assurément ton âme ne sera pas altérée de Dieu, et, par conséquent, sa grâce ne viendra pas t'abreuver du torrent de douceurs qui découle de l'abondance de sa maison.

Le Pharisien, dans sa prière, non seulement se vantait lui-même, mais encore il blâmait les autres. Je ne suis pas comme les autres hommes, voleurs, injustes, adultères, ou comme ce publicain. Ces paroles, un homme droit et bon ne les approuverait pas; comment Dieu, qui est tout-bon, qui aime les hommes, dont les Miséricordes sont sur toutes ses oeuvres, les approuverait-Il ? Tu blâmes, en présence de Dieu, ton prochain comme vicieux, comme criminel; mais Dieu le couvre de sa Providence et de sa Miséricorde : et ainsi, sous ton blâme du prochain, ne se cache-t-il pas un blâme téméraire de Dieu Lui-même qui lui fait miséricorde ? Et quelle utilité pour toi de passer en revue les défauts du prochain ? Tu ne deviendras pas saint parce que tu le verras pécheur; au contraire, ton oeil, que Dieu a créé pur, et qu'il veut de nouveau purifier, tu le rends toi-même méchant. Tu mets ce publicain au nombre des voleurs et des injustes; mais peut-être que ce Zachée, si méprisable à tes yeux, dans une heure, par un moyen quelconque, s'élèvera assez haut pour reconnaître le Christ, et, dans une heure encore, pour que le Christ dise de lui que *celui-ci aussi est fils d'Abraham.* (Lc 19,9). De quel oeil regarderas-tu alors celui que tu méprises en ce moment ?

Elle est dangereuse, mes frères, la tentation de passer en revue sans nécessité les défauts et les péchés des autres hommes, et de nous séduire par la pensée que nous ne leur ressemblons pas. - Réellement, c'est nous séduire nous-mêmes. En nous raillant des défauts du prochain, nous violons le commandement de l'amour du prochain; nous offensons Dieu qui Lui pardonne; nous souillons notre esprit de représentations impures; nous nous exposons au danger d'être les détracteurs d'innocents et même de saints futurs; nous corrompons le parfum de la prière par la puanteur de souvenirs impurs; par une conscience malveillante, nous empêchons notre cœur de s'élever en haut; et certainement nous n'obtiendrons pas la justification de la part de Celui qui a dit : Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés.

Qui nous préservera de cette tentation ? Qui nous indiquera un moyen sûr d'obtenir la justification par la prière ?

- Ce publicain si méprisé du pharisien. Le Christ Sauveur a confié ce soin au publicain dans la parabole.

Le publicain, se tenant au loin, n'osait pas même lever les yeux vers le ciel; mais il se frappait la poitrine en disant : Mon Dieu, sois-moi propice, à moi pécheur. Voilà la prière par suite de laquelle le publicain s'en alla justifié dans sa maison. Conséquemment, il y a là pour nous aussi un modèle de la prière qui est propre à obtenir la justification.

Le publicain, étant entré dans le Temple, se tient au loin, plus près de la porte du Temple que de sa sainteté intérieure. Que ferons-nous pour suivre ce modèle ? Irons-nous nous presser sur le parvis, laissant l'église vide ?

- Cela ne serait conforme ni à la convenance, ni à l'ordre qui doit être observé dans l'église. Que celui qui le peut imite, autant qu'il le peut, l'exemple même extérieure de la prière

justifiée du publicain; mais que chacun s'efforce d'atteindre à l'esprit de ce modèle et de s'en inspirer.

Que signifie la station à l'écart du publicain ? - La crainte de Dieu devant la Sainteté de Dieu, le sentiment de sa propre indignité. Et nous aussi, pénétrons-nous de ce sentiment, et le conservons ! - Ô Dieu de sainteté et de gloire ! celui que Tu justifie n'ose pas s'approcher de la sainteté comment donc osé-je, moi qui ai mérité mille condamnations, entrer dans l'inférieur de ton sanctuaire, aborder la sainteté que les anges servent en tremblant, m'approcher de tes mystères que les anges désirent de considérer ? Donne-moi de craindre, et de trembler, et, de me condamner moi-même, afin que ma témérité ne me condamne pas.

Le publicain n'ose pas même lever les yeux au ciel. Que signifie cela ? - L'humilité. Ainsi donc, sois humble dans ta prière, et ta prière te justifiera.

Le publicain se frappe la poitrine. Qu'est-ce que cela signifie ? - La contrition du coeur à cause des péchés, et le repentir. Ainsi donc, aie, toi aussi, ces sentiments. - Dieu ne méprise pas un coeur contrit et humilié.

Ce que signifiaient les formes visibles de la prière du publicain, les paroles l'expriment encore : *Mon Dieu, sois-moi propice, à moi pécheur*. Le publicain ne s'appuie pas sur ses oeuvres comme le pharisien, mais il espère en la Miséricorde de Dieu. En se frappant la poitrine, en s'appelant pécheur, il confesse par là que la justice de Dieu exige la vertu et condamne le péché; que, comme pécheur, il se reconnaît digne de condamnation et sent déjà sa condamnation; qu'il désire être délivré du péché et reconnaît en même temps son impuissance à s'en délivrer. Et quand, en même temps, il implore la Miséricorde de Dieu sans alléguer ni droit, ni motif, il confesse par là sa foi en la Miséricorde infinie de Dieu et en la grâce qui justifie et sauve le pécheur selon sa foi, qui renouvelle et régénère l'homme pour les bonnes oeuvres, afin qu'il y marche.

Ainsi la prière du publicain est la prière du repentir et de l'humilité, et, en même temps, la prière de la foi et de l'espérance. Puisse nous apporter à l'église, une prière semblable et y persévérer, et puisse le Dieu de miséricorde nous dire, à nous aussi, que nous nous en allons justifiés dans notre maison ! Amen.